

Proposition en vue de la préparation du budget présentée au Comité permanent des finances de la Chambre des communes

Soumise par :

Au Canada le sport c'est pour la vie
Centre pour la science dans l'intérêt public
Éducation physique et santé Canada



Dans cette proposition, nous présentons deux recommandations quant à la façon dont le gouvernement du Canada peut « soutenir la famille et aider les Canadiens vulnérables en mettant l'accès sur la santé, l'éducation... ». Favoriser l'acquisition d'un savoir-faire physique parmi les enfants et les jeunes Canadiens et leur assurer une nutrition adéquate sont des questions urgentes et de portée nationale qui méritent une intervention fédérale à la mesure de ces enjeux. Lorsqu'un problème ou qu'un ensemble de conditions nuisibles à la santé existent dans chaque administration infranationale du Canada, c'est qu'un leadership fédéral s'impose.

Le savoir-faire physique est la voie vers la participation active et plus les enfants sont actifs, meilleur est leur état de santé. La diminution des taux de participation à des sports, les taux élevés de temps passé devant les écrans, les taux accrus de surpoids et d'obésité montrent clairement que la détérioration de l'état de santé et du bien-être des enfants et des jeunes Canadiens nécessite l'attention de tous, y compris celle du gouvernement du Canada. En 1970, le leadership fédéral exercé dans le cadre du programme Jeunesse en forme Canada cherchait à [Traduction] : « créer des attitudes plus favorables à la condition physique personnelle et contribuer à l'acquisition de compétences et d'aptitudes utiles par-delà les années de formation ». Bien que ce programme ait finalement été abandonné, un effort national renouvelé, fondé sur des recherches à jour et les connaissances actuelles en pédagogie, est nécessaire de toute urgence.

Nos enfants ont aussi besoin d'une nutrition adéquate. Un programme national de repas scolaires peut offrir une nutrition protégeant la santé. Bon nombre de gouvernements nationaux ont adopté des mesures pour nourrir les enfants pendant qu'ils sont à l'école. Les États-Unis ont créé le National School Lunch Program en 1946. Il s'agit d'un programme de repas financé par le fédéral et offert dans plus de 100 000 écoles publiques et écoles privées sans but lucratif, et établissements de soins pour enfants. En 2013, ce programme a fourni des dîners équilibrés sur le plan nutritionnel, à faible coût ou gratuits à plus de 31 millions d'enfants par journée scolaire. Il s'agit là d'un exemple qui plaide éloquemment en faveur d'un programme de repas scolaires « pancanadien » pour combler les lacunes de la mosaïque de

subventions provinciales, de dons d'entreprises, d'efforts bénévoles des parents et de projets pilotes sans but lucratif.

Il faut de toute urgence trouver une solution aux problèmes connexes suivants – handicap ou invalidité physique, insécurité alimentaire et milieu nutritionnel malsain – afin de réduire le fardeau chronique de la santé publique associé à l'obésité, aux comportements sédentaires, à la faim, à la détresse émotionnelle et mentale, aux médiocres résultats d'apprentissage, au tabagisme et à l'alcoolisme, ainsi qu'à la désertion scolaire et à l'absentéisme qui touchent un si grand nombre de Canadiens alors qu'ils croissent et s'acheminent vers l'âge adulte. L'Organisation mondiale de la santé affirme qu'un décès sur cinq est causé par une mauvaise nutrition : environ 50 000 décès liés au cancer, aux maladies du cœur, aux accidents vasculaires cérébraux et au diabète ont lieu chaque année au Canada. Les préoccupations touchant la nutrition, le tabac, l'inactivité physique et l'alcool ont incité l'Assemblée générale des Nations Unies à tenir une [Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles](#) de 2011 ([revue en 2014](#)); il s'agit seulement de la seconde réunion de ce genre sur une question de santé depuis la Deuxième Guerre mondiale.

Intervention nationale en matière de savoir-faire physique pour chaque enfant et jeune du Canada

La nouvelle Politique canadienne du sport privilégie le savoir-faire physique comme pierre d'assise du système de sport et de loisirs du Canada. *Le savoir-faire physique* est la capacité d'une personne d'évoluer avec confiance et compétence dans un large éventail d'activités physiques dans de multiples milieux, ce qui favorise le développement sain de la personne. Le savoir-faire physique est reconnu comme une condition préalable à la participation tout au long de la vie à une activité physique et au sport, et la capacité d'en tirer satisfaction et d'y prendre plaisir. Idéalement, le développement commence pendant l'enfance et s'améliore tout au long de la vie. Il s'agit à la fois d'un moteur de la performance pour l'athlète qui participe à des compétitions et d'un fondement pour la participation active dans la vie, que ce soit à titre de loisir ou dans un cadre professionnel. Le savoir-faire physique peut être acquis à la faveur d'activités physiques autres que le sport comme l'éducation physique et le jeu. À ce titre, il sert de fondement à la collaboration avec des partenaires de la santé, de l'éducation, des loisirs et du sport. Son caractère central pour l'état de santé général, le bien-être et la capacité de la personne s'adapter fait de plus en plus consensus de par le monde et il est aujourd'hui reconnu comme un concept pertinent par les personnes œuvrant dans des professions comme la médecine, la psychologie, l'éducation et le travail social.

Le Canada est reconnu comme un chef de file dans ce domaine grâce au programme novateur Développement à long terme de l'athlète élaboré par Au Canada le sport c'est pour la vie (ACSV). Il repose sur un paradigme graduel, séquentiel et adapté aux différentes étapes du développement et il a pour objet d'initier les jeunes à des activités physiques et sportives. Parvenir à un savoir-faire physique repose sur l'acquisition de confiance en soi et de compétences qui, en retour, sont hautement corrélés à la participation à un sport récréatif et compétitif. ACSV et Éducation physique et santé Canada (EPSC) ont fait œuvre de pionniers en mettant au point un ensemble d'outils complémentaires à utiliser dans des contextes de loisirs communautaires et d'éducation. Ce sont respectivement, les outils « PLAY » (les

outils d'évaluation du savoir-faire physique pour les jeunes) et Passeport pour la vie. Tous d'eux s'avèrent très prometteurs pour faire reculer l'obésité et freiner la diminution des taux d'activité physique et de participation au sport. En fait, le responsable du secteur des sciences sociales et humaines de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a récemment exhorté le Canada à assumer le rôle d'examen par les pairs lors d'une étude internationale dans ce domaine [Traduction] « compte tenu du travail révolutionnaire accompli par EPS Canada en matière de savoir-faire physique ». Une analyse récente des résultats du programme de la 3^e à la 6^e année de Passeport pour la vie a constaté que les élèves qui font état de sentiments de confiance en soi, d'importance, d'autonomie et de satisfaction plus forts accompagnés d'un moindre degré d'anxiété lors d'une activité physique sont plus enclins à être physiquement actifs (et de manière intense aussi) et sont en meilleure forme physique et ont de plus grandes habiletés de mouvement. Le programme PLAY semble aussi promoteur, et les niveaux de savoir-faire physique des enfants se sont améliorés après qu'une éducation eut été dispensée aux animateurs en loisirs sur la façon de promouvoir le savoir-faire physique. De telles interventions sont couronnées de succès parce qu'elles favorisent la motivation, la confiance, la compétence et le plaisir, et ont le grand potentiel de promouvoir l'adoption de comportements sains et salutaires tout au long de la vie.

Malgré ces premiers résultats prometteurs, le concept doit toutefois être adopté systématiquement par tous les clubs sportifs communautaires, les services de loisirs, les programmes parascolaires et conseils scolaires du Canada. Nous recommandons au gouvernement fédéral de s'attaquer de toute urgence aux défis en santé en mettant au point une intervention de savoir-faire physique financée à l'échelle nationale, comme le gouvernement l'avait fait en 1970. L'intervention nationale en matière de savoir-faire physique fournirait une évaluation de base du savoir-faire physique de chacun des quelque 5 millions d'élèves inscrits dans les 10 000 écoles élémentaires et 4 600 écoles secondaires du Canada, et formera ensuite les dirigeants afin d'améliorer la qualité des programmes. Un investissement annuel de 10 millions de dollars consenti par le gouvernement du Canada aux fins d'un diagnostic et d'une intervention nationale en matière de savoir-faire physique comporterait :

- Une évaluation formative et un répertoire de la condition physique, des compétences motrices, du profil de motivation et des compétences sociales de chaque enfant afin d'établir une mesure de base;
- Une composante former-le-formateur afin de permettre la formation d'un nombre suffisant de jeunes dotés d'un savoir-physique et des spécialistes en mesure de mener l'intervention dans les milieux scolaires et dans les clubs;
- Un pôle de connaissances afin de permettre la collecte, le suivi, la recherche et l'établissement de rapports sur le profil de savoir-faire physique de chaque élève;
- Un soutien pour mettre à niveau et revoir les principaux outils de diagnostic et d'évaluation du savoir-faire physique en usage au Canada afin de s'assurer qu'ils répondent aux besoins de la population canadienne d'âge scolaire.

Promouvoir la santé à la faveur d'un Programme national de repas scolaires

Nous exhortons le gouvernement du Canada à prendre un engagement financier important afin d'établir un programme national de repas scolaires pour tous afin de financer des repas qui répondent à de rigoureuses normes de nutrition pour les enfants de la maternelle à 12^e année. Le gouvernement devrait obtenir des engagements nouveaux et accrus de la part des gouvernements provinciaux et des administrations locales de se joindre à cet effort, et empêcher les entreprises et les écoles de réaliser des profits en vendant de la malbouffe aux enfants et à accroître la productivité de la main-d'œuvre future en prévision d'une période où le ratio de dépendance à leur égard sera vraisemblablement élevé et à la hausse alors que la génération de l'après-guerre partira à la retraite.

Les repas scolaires subventionnés peuvent améliorer l'assiduité scolaire, les taux d'achèvement des études et égaliser les chances de réussite dans la vie parmi les enfants provenant de familles ayant des moyens financiers inégaux.

Les contributions financières du gouvernement fédéral aux programmes de nutrition scolaire sont pratiquement nulles (même pour les élèves autochtones vivant dans les collectivités des Premières Nations) et l'investissement provincial est mince. De façon fort contrastée, le ministère de l'Agriculture des États-Unis a proposé de nouvelles normes de nutrition strictes et juridiquement contraignantes pour que les aliments puissent être admissibles aux fonds supplémentaires de [15,7 milliards de dollars en repas scolaires](#) du Ministère qui investit environ 1,42 \$ par élève, par journée scolaire. Cet engagement est 23 fois plus élevé que les quelque [6 cents par élève que les gouvernements \(la plupart provinciaux\) dépensent au Canada pour les repas scolaires](#), en supposant que l'année scolaire est de 190 jours et reconnaissant les engagements accrus pris récemment par le gouvernement de l'Ontario.

Auparavant, [les principaux défenseurs nationaux de la santé et des enfants avaient proposé des approches précises pour accroître l'investissement du gouvernement canadien dans les aliments scolaires](#) à tous les paliers du gouvernement. En [2005, les ministres fédéral et provinciaux de la santé avaient convenu que le gouvernement fédéral devait soutenir les occasions de collaboration P-T pour élaborer et mettre en œuvre des programmes et politiques favorisant une alimentation saine et mener une étude de faisabilité](#) sur les mesures fiscales visant à encourager les modes de vie sains (c.-à-d., crédits d'impôt/pénalités fiscales, des subventions, le soutien des prix).

Une recension des [écrits scientifiques menée en novembre 2008 par des experts de l'Université Harvard](#) concluait que :

...plus de 100 articles de recherche publiés établissent les fondements scientifiques qui permettent de conclure que le School Breakfast Program du gouvernement fédéral des États-Unis est hautement efficace pour ce qui est d'assurer aux enfants de meilleures conditions de base pour réaliser des apprentissages à l'école, avoir un régime alimentaire plus nutritif et mener des vies plus saines tant sur le plan émotif que physique... il améliore considérablement leurs aptitudes cognitives ou mentales, leur permettant d'être plus alertes, d'avoir une meilleure concentration et d'obtenir de meilleurs résultats à des examens de lecture, de mathématiques et autres examens normalisés. Les

enfants qui ont pris un petit déjeuner à l'école sont aussi moins souvent malades, ont moins de problèmes liés à la faim, comme les étourdissements, la léthargie, les douleurs d'estomac et les maux d'oreilles et ils obtiennent de meilleurs résultats que leurs pairs qui n'ont pas pris de petit déjeuner à l'école sur les plans de la collaboration, de la discipline et du comportement interpersonnel.

Dans le [Rapport de l'administrateur en chef de la santé publique sur l'état de la santé publique au Canada 2008](#), le docteur Butler Jones faisait observer que :

Lorsque les enfants vont à l'école affamés ou mal nourris, leur niveau d'énergie, leur mémoire, leur capacité à résoudre des problèmes, leur créativité, leur capacité de concentration et leur comportement en souffrent. Selon certaines études, 31 % des élèves du primaire et 62 % des élèves du secondaire ne mangent pas un déjeuner nutritif avant d'aller à l'école. Près du quart des enfants canadiens en quatrième année ne déjeunent pas tous les jours et près de la moitié des filles de huitième année ne déjeunent pas. Ces enfants ne déjeunent pas pour différentes raisons. Parfois, notamment dans les ménages à faible revenu, c'est parce qu'il n'y a rien à manger ou que les aliments offerts ne sont pas nutritifs. Dans d'autres cas, les enfants ou les personnes qui s'occupent d'eux font de mauvais choix alimentaires. Par conséquent, les enfants qui vont à l'école affamés peuvent ne pas réaliser leur plein potentiel, ce qui pourrait avoir des incidences sur leur santé tout au long de leur vie.

En 2008 et 2011, tous les programmes électoraux des grands partis fédéraux ont lors de la campagne électorale reconnu la valeur de la prévention, le NPD proposant précisément un programme de repas scolaires. Hormis la coordination d'une discussion entre les responsables provinciaux afin d'élaborer une norme nationale commune en matière de nutrition *volontaire* pour les repas scolaires, nous n'avons eu connaissance d'aucun autre progrès national récent quant aux normes de nutrition scolaire ou aux subventions.

Une exception notable toutefois : en 2008 l'[Ontario a mis en place une réglementation juridiquement contraignante pour la nutrition scolaire](#), une première au Canada, et cette province a récemment haussé ses petites subventions. Le rapport l'[Urgence d'agir : Stratégie pour des enfants en santé](#) a recommandé que le gouvernement de l'Ontario prenne les mesures suivantes :

« 2.8 Mettre sur pied un programme universel de nutrition à l'école pour toutes les écoles élémentaires et secondaires publiques de l'Ontario.

2.9 Mettre sur pied un programme universel de nutrition à l'école pour les collectivités des Premières Nations.

2.10 Élaborer une directive standard unique concernant les aliments et boissons servis ou vendus aux endroits où les enfants jouent et apprennent. »

Selon le Bureau de santé publique de Toronto un repas simple et sain peut être offert aux enfants pour aussi peu que 1,00 \$ à 1,50 \$ par jour. Les programmes de repas scolaires qui consacrent des ressources limitées à des outils (ayant éventuellement un caractère stigmatisant) pour établir l'admissibilité à des

subventions (comme on le fait à certains endroits), ou qui poursuivent sans fin un financement, sont exhortés à offrir aux enfants des repas nutritifs de façon fiable et frugale. Des contributions importantes de tous les ordres de gouvernement, ainsi que de groupes communautaires dénués d'intérêts commerciaux, pourraient faire de ce programme un mécanisme important contribuant à la santé de la population et à la vitalité communautaire.

Recommandation : À long terme, une contribution significative du gouvernement fédéral serait de 200 à 300 millions de dollars par année. Ce financement s'échelonnerait sur plusieurs années et seuls les gouvernements provinciaux et les administrations locales disposés à le faire y contribueraient. Un programme national de repas scolaires pourrait constituer un investissement extrêmement important dans l'avenir du Canada et le bien-être des jeunes qui, bien que n'ayant pas de pouvoir politique et économique, ont besoin de notre aide pour réaliser leur potentiel et, au bout du compte, contribuer à aider leurs aînés et les générations futures.